

PROJET VOLTAIRE

Le Projet Voltaire propose un entraînement personnalisé et adapté à chacun quel que soit son niveau initial d'orthographe. A l'issue d'un test de positionnement, l'agent est orienté vers l'un des modules suivants :

- FORMULE 1 | Les Fondamentaux - Améliorer et certifier son orthographe et ses écrits : elle reprend les 52 règles de base de l'orthographe
- FORMULE 2 | Supérieur - Perfectionner sa communication écrite et certifier cette compétence : elle comprend 140 règles supplémentaires (par exemple sur les accords des participes passés, la conjugaison, la concordance des temps, etc.)
- FORMULE 3 | Viser l'excellence dans sa communication écrite et certifier cette compétence : elle permet de poursuivre la formation sur 200 règles d'orthographe

La formation proposée est un entraînement en ligne qui ne nécessite aucune installation.

Elle est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour se tester <http://www.projet-voltaire.fr/test/k10v3hho480kwsc>



Chaque inscription génère un coût d'acquisition de licence intégralement financé par l'ANFH. Par son inscription, l'agent s'engage à aller jusqu'au terme de la formation dans un délai de 6 mois

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

La licence et le suivi pédagogique sont acquis pour l'usage de :

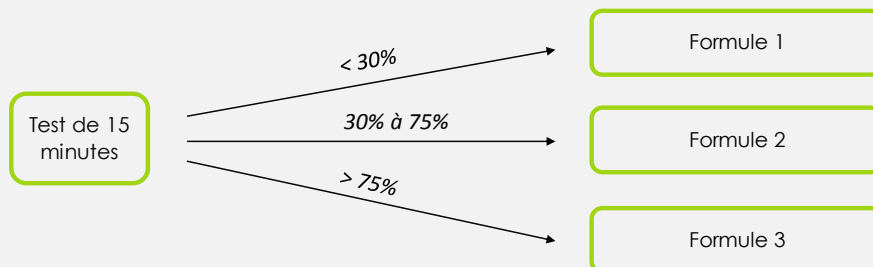
Nom : Prénom :

Fonction : Tel :

E-mail (une adresse par agent) :@

FORMATION

Veuillez cocher la formation correspondant à votre niveau suite au test de positionnement :



Formule 1 « Les Fondamentaux - améliorer et certifier son orthographe et ses écrits »

Si formule 1 : Option 8 x 1h de formation individuelle à distance avec un formateur Projet Voltaire : Oui / Non

Formule 2 « Perfectionner sa communication écrite et certifier cette compétence »

Formule 3 « Viser l'excellence dans sa communication écrite et certifier cette compétence »

SIGNATURE DE L'AGENT :